

VENTE D'UNE PARCELLE FORESTIERE OU AGRICOLE

Liste des pièces à produire à l'Office pour analyse et préparation du dossier de vente

Pour toute opération immobilière avec ou sans mandat de vente donné à l'étude :

- Coordonnées complètes des vendeurs, copie des pièces d'identité, livrets de famille, contrats de mariage et changement de régime s'il y a lieu ;
- Copie du ou des actes d'entrée en propriété et constitution(s) de servitude(s) {= ou date d'acte si signé à l'étude avant l'année 2000} ;
- Matrice cadastrale et/ou liste des parcelles vendues (si division, coordonnées du géomètre) ;
- Si prêt en cours, copie du contrat de prêt, du tableau d'amortissement actualisé et décompte des sommes restant à rembourser ;
- RIB/IBAN de chacun de chaque vendeur, daté et signé par le titulaire du compte ;
- Plan de bornage éventuel réalisé depuis l'entrée en propriété du vendeur ;
- Coordonnées du géomètre s'il y a lieu.
- Coordonnées du notaire de l'acquéreur s'il y a lieu ;
- Etat de surendettement du vendeur ou injonction de travaux s'il y a lieu ;
- Attestation d'assurance du boisement ;
- Copie certificat PEFC ;
- Numéro Plan Simple de Gestion et date de validité ou copie adhésion au Code des Bonnes Pratiques Sylvicoles ;
- Contrat de bois ou coupe réglée ;
-
- Attestation d'octroi d'aide au nettoyage ou au reboisement.
-

Si vente de particulier à particulier

- Prix de vente convenu entre les parties (copie de la proposition d'achat) ;
- Montant du dépôt de garantie demandé (entre 0 et 10% maximum) ;
- Coordonnées de l'acquéreur ou de son notaire ;
- Conditions suspensives particulières : prêt, contrôle des structures, accord ICPE, permis de construire, déclaration préalable de travaux, etc.

**** Besoin de sérénité :** préparez votre projet de vente en prenant rendez-vous à l'étude.